



DÉCISION

N° : 2025-133

Exécutoire le : 20 MAI 2025

Publiée / Notifiée le : 20 MAI 2025

Visée le : 20 MAI 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°22026

**Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits
prélevables sur les ressources de Grand Lac – Barreau Est – Tronçon 1.4.4**

Tranche optionnelle 1

Avenant n° 2 relatif à une moins-value

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification effectuée le 13 septembre 2022 au groupement d'entreprises EHTP/FONTAINE/MAURO,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

Le présent avenant a pour objet de régler à l'entrepreneur des modifications à la suite des travaux de renouvellement de la passerelle réalisés par la commune d'Aix les Bains.

Ainsi, il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution à la suite de décalage de planning sur le marché de la construction de la passerelle (ville d'Aix les Bains) soit 15 jours supplémentaires.

Également, des prix doivent être modifiés ou supprimés et d'autres ajoutés pour la pose de conduites en fonte.

Enfin, une modification de l'économie du marché avec une moins-value de 15 356,62 € HT sur la tranche optionnelle 1 soit une diminution de 6.47% pour la tranche.

L'avenant acte également une nouvelle répartition financière.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Le groupement d'entreprises attributaire

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 16/05/2025 07:50:51





Marché n°220261

**Réalisation des équipements nécessaires
pour répondre à l'application des débits
prélevables sur les ressources de Grand Lac.**

Barreau Est –Tronçons 1.4.4

Tranche Optionnelle 1

AVENANT N°2

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, Maître d'Ouvrage, représentée par Monsieur Renaud BERETTI, Président

D'UNE PART,

ET

Le groupement d'entreprises : EHTP / MAURO / FONTAINE TP, dont le mandataire est EHTP SAS - Siège : Parc d'activités de Laurade – St Etienne du grés – BP 47 – 13156 TARASCON / Agence : 385 route de la Peyrouse – 73800 LA CHAVANNE

D'AUTRE PART,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour objet : Travaux de pose de conduites AEP Corsuet – Barreau Est, tronçons 1.4.4 depuis la passerelle du Sierroz jusqu'à l'Avenue de Saint Simond – Rue Général Moreau en trois tranches.

Procédure choisie : procédure adaptée

Pour chaque tranche, un montant et une durée de travaux (préparation et exécution) est spécifiquement définie :

- Tranche ferme : Chemin de la Baye - Avenue de Saint Simond – DN 500 mm
Montant (Tranche ferme) H.T : **1 257 391,10 €**
Délai des travaux : 2 mois préparation + 7.5 mois d'exécution ; 9.5 mois au total
- Tranche optionnelle 1 : Passage du Sierroz – DN 500 mm
Montant (TO n°1) H.T : **237 499,65 €**
Délai des travaux : 3 mois de préparation + 1 mois d'exécution ; 4 mois au total
- Tranche optionnelle 2 : Avenue de Saint Simond – Rue Général Moreau – DN 400 mm
Montant (TO n°2) H.T : **319 535,65 €**
Délai des travaux : 1 mois de préparation + 1.5 mois d'exécution ; 2.5 mois au total

Les délais cités ci-dessus incluent les délais pour la réalisation des travaux de renouvellement AEP associés.

ARTICLE 2 – RECAPITULATIF DE L'AVENANT N°1

Avenant n°1 : A pour objet de régler à l'entrepreneur les travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et rendus nécessaires suite à des contraintes techniques et d'urbanisme et l'ajout de prix complémentaires

Les prix des plus-values et moins-value énoncés dans cet avenant sont des prix unitaires et forfaitaires. Ils seront réglés selon les dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires du marché.

Les prix supplémentaires suivants ont été rendus nécessaires :

PRIX NOUVEAUX					
N° des prix	Désignation des ouvrages	Prix Unitaire (EUR)	Quantité	Unité	Montant H.T.
PN1	Plus-value de nuit	3 671,25 €	6,00	Nuit(s)	22 027,50 €
PN2	Plus-value de nuit avec aspiratrice	3 778,13 €	1,00	Nuit(s)	3 778,13 €
PN3	PV avec déblais	25,05	100,00	m3	2 505,00 €
PN4	Sondage de Nuit	3660	2,00	Unité(s)	7 320,00 €
PN5	Déplacement des Feux Avenue de Saint Simond	9481,25	1,00	Forfait	9 481,25 €
PN6	Pose Marquage place de parking	1655,63	2,00	Forfait	3 311,26 €
PN7	Passage riverain le Week-end	10 000,00 €	1,00	Forfait	10 000,00 €
PN8	Plus-Value Regard Compteur Double	133,68 €	6,00	Unité(s)	802,08 €
PN9	Plus-Value Regard Compteur Triple	798,14 €	1,00	Unité(s)	798,14 €
PN10	Plus-Value Regard Compteur Quadruple	975,41 €	1,00	Unité(s)	975,41 €

PN11	Sauterelle PEHD 160	24 695,04 €	1,00	Forfait	24 695,04 €
PN12	Moins-value cadence travaux de nuit	2 557,97 €	6,00	Forfait	22 027,50 €
Total H.T.					85 693,81 €

Rappel de l'économie du Marche lors de l'avenant N°1

Travaux de la Tranche Ferme

TRANCHE FERME	Marché	Avenant n°1	Marché + Avenant n°1
MONTANT TOTAL H.T.	1 257 391,10 €	56 569,76 €	1 313 960,86 €

Travaux de la Tranche optionnelle n°1

TRANCHE OPTIONNELLE N°1	Marché	Avenant n°1	Marché + Avenant n°1
MONTANT TOTAL H.T.	237 499,65 €	0,00 €	237 499,65 €

Travaux de la Tranche optionnelle n°2

TRANCHE OPTIONNELLE N°2	Marché	Avenant n°1	Marché + Avenant n°1
MONTANT TOTAL H.T.	319 535,65 €	-544,82 €	318 990,83 €

ARTICLE 3 – OBJET DE L'AVENANT N°2

Le présent avenant porte sur la Tranche Optionnelle 01 et a pour objet de régler à l'entrepreneur des modifications suite aux travaux de renouvellement de la passerelle réalisés par la commune d'AIX LES BAINS.

Les modifications induites sont :

- Prolongation du délai, suite à des décalages de planning sur le marché de construction de la passerelle (ville d'Aix-les-Bains).
- Ajout de prix complémentaires et suppression de prix existants pour la pose de conduites en fonte calorifugée sous le projet de passerelle.
- Modification de l'économie du marché avec une moins-value de 15 356,62 € sur la Tranche Optionnelle n°1.

Application de l'avenant 2

TRANCHE OPTIONNELLE N°1	Marché	Avenant n°2	Marché + Avenant n°2
1.4.4 - Chemin de la Baye - Fonte 500 mm - Tranche optionnelle n°1 - Barreau Est	172 227,90 €	- 14 752,86 €	157 475,04 €
1.4.4 - Chemin de la Baye - Fonte 200 mm - Tranche optionnelle n°1 - Renouvellement AEP	65 271,75 €	- 603,75 €	64 668,00 €
MONTANT TOTAL H.T.	237 499,65 €	-15 356,62 €	222 143,03 €

L'application de l'avenant 2 implique une nouvelle répartition par co-traitant (annexe 1 jointe).

Nouvelle économie du marché

RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX	Marché	Avenant n°1	Marché + Avenant n°1	Avenant n°2	Marché + Avenants 1 et 2
Montant des travaux - tranche ferme	1 257 391,10 €	56 569,76 €	1 313 960,86 €	0,00 €	1 313 960,86 €
Montant des travaux - tranche optionnelle n°1	237 499,65 €	0,00 €	237 499,65 €	-15 356,62 €	222 143,03 €
Montant des travaux - tranche optionnelle n°2	319 535,65 €	-544,82 €	318 990,83 €	0,00 €	318 990,83 €
MONTANT TOTAL H.T.	1 814 426,40 €	56 024,94 €	1 870 451,34 €	-15 356,62 €	1 855 094,72 €
T.V.A. 20%	362 885,28 €	11 04,99 €	374 090,27 €	-3 071,32 €	371 018,94 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	2 177 311,68 €	67 229,92 €	2 244 541,61 €	- 18 427,94 €	2 226 113,67 €

Les prix des plus-values et moins-value énoncés dans ce présent avenant sont des prix unitaires et forfaitaires et seront réglés selon les dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires du marché.

Pour rappel, l'avenant 1 avait rajouté 12 prix nouveaux.

Dans le cadre de l'exécution des travaux, la méthodologie a dû être revue pour la pose des conduites en fonte entraînant l'ajout de prix complémentaires et la suppression d'existants.

Ainsi, le présent acte les prix supplémentaires suivants :

PRIX NOUVEAUX						
N° des prix	Désignation des ouvrages	Prix Unitaire (EUR)	Quantité	Unité	Montant H.T.	
PN13	Préparation des tuyaux fonte Ø500 et Ø200 calorifugés, avec fourniture et mise en place d'un système de calage bois pour réglage et maintien de l'ensemble lors du futur assemblage avec la passerelle par colliers type U réalisé par Bellet Industrie	8 650,00 €	1,00	Forfait	8 650,00 €	AVT 2
PN14	Fourniture et mise en place de tuyau DN500 +système isolant autour de celui ci	1 190,17 €	29,00	ml	34 514,82 €	
PN15	Fourniture et mise en place de tuyau DN200 +système isolant autour de celui ci	605,37 €	30,00	ml	18 161,19 €	
PN16	Fourniture et pose de Coude pré-isolé DN500 par nos soins	3 534,97 €	3,00	Unité(s)	10 604,90 €	
PN17	Fourniture et pose de Coude pré-isolé DN200	1 569,25 €	3,00	Unité(s)	4 707,74 €	
PN18	Fourniture et pose de Manchons type WAGA DN500	5 960,00 €	4,00	Unité(s)	23 840,00 €	
PN19	Fourniture et pose de Manchon type WAGA DN200	1 508,10 €	4,00	Unité(s)	6 032,41 €	
PN20	Réalisation de vidange avec percement sur Fonte Ø200 avec collier de prise en charge I + vanne longue sous BAC pour Pehd Ø63	2 163,43 €	2,00	Unité(s)	4 326,86 €	
PN21	Réalisation de vidange avec percement sur Fonte Ø500 avec collier de prise en charge + vanne longue sous BAC pour Fonte Ø 100	4 330,00 €	2,00	Unité(s)	8 660,00 €	
PN22	Déplacement sauterelle	5 770,00 €	1,00	Forfait	5 770,00 €	
PN23	Fourniture et pose de bordures type P1	60,00 €	20,00	ml	1 200,00 €	

PN24	la fourniture et pose d'un branchement sur canalisation d'un diamètre 500 mm en fonte, comprenant le dispositif de piquage sur la canalisation par collier de prise en charge et la fourniture et la pose d'un robinet DN 40 mm.	673,07 €	1	U	673,07 €
Total H.T.					127 140.99 €

Des prix du DQE ont été supprimés ou des quantités ont été modifiées, la nouvelle économie concernant la tranche optionnelle 1 et l'application des prix nouveaux, prix modifiés et supprimés est décrite dans l'annexe 2 ci-jointe.

En conclusion, l'avenant n°2 représente une baisse de 6,47% pour la tranche tranche optionnelle n°1.

ARTICLE 4 – PROLONGATION DE DELAIS

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public, avec une prolongation du délai d'exécution des travaux pour la Tranche Optionnelle de 15 jours supplémentaires.

La durée totale de la Tranche Optionnelle n°1 est donc de 1 mois et 15 jours.

Cette prolongation est rendue nécessaire suite à des décalages de planning sur le marché de construction de la passerelle (ville d'Aix-les-Bains) et à l'ajout de prestations de désinfection et d'analyse de potabilité sur des parties amont du réseau du « Barreau Est ».

ARTICLE 5

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire original

A Aix les Bains, le

A Aix les Bains, le

Tampon et signature du mandataire

Le Maître d'Ouvrage
Grand Lac

Signé numériquement
Signé électroniquement pour le Président par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président, Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 16/05/2025 07:50:17
Nom DN : CN = Olivier
MARCOU C = FR O =
EHTP OU = EHTP SAS,
0002 43998740500115,
Direction Agence
Date : 2025.05.14
08:25:03 +02'00'



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision n.2025-133 : Marché n.22026 - Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac Barreau Est - Tronçon 1.4.4 - Tranche optionnelle 1 - Avenant n.2 relatif à une moins-value

Date de transmission de l'acte : 20/05/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 20/05/2025

Numéro de l'acte : Dec991 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250516-Dec991-AR

Date de décision : 16/05/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)